

DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME
ARRONDISSEMENT DE ROUEN
Canton de BOIS-GUILLAUME
MAIRIE D'ISNEAUVILLE
Tél : 02-35-60-57-85

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu à la Mairie, le :

JEUDI 16 JANVIER 2025

à

20 H 00

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance et appel nominal,
2. Approbation du procès-verbal du conseil municipal précédent,
3. Administration de la ville, fonctionnement des instances, décisions de la Maire par délégation du conseil municipal,
 - A – Budget et Personnel :
 - Signature convention d'adhésion à la mission du CDG76 pour intervention d'un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection en matière de prévention des risques professionnels et aide à la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels – Autorisation.
 - Signature convention d'adhésion santé/prévention – médecine professionnelle avec le CDG76 – Autorisation.
 - Signature convention d'adhésion aux missions optionnelles du CDG76 – Autorisation.
 - B - Budget : Signature convention utilisation du gymnase du collège Lucie Aubrac par les associations Isneauvillaises – Avis et vote.
 - C - Budget : Tarifs communaux 2025 – Avis et vote
 - D - Budget : Dispositif solidarité Association des Maires de France / Mayotte – Aide financière – Avis et vote

- E - Budget : ALSH – Approbation règlement intérieur du Club Ados.
- F- Budget investissement :
- Autorisation pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement
 - Autorisation lancement marché à procédure adaptée – Aménagements terrain 509 rue de l'Eglise
 - Autorisation lancement marché à procédure adaptée – Modulaire salle du conseil municipal et des mariages
 - Autorisation lancement marché à procédure adaptée – Réhabilitation du terrain multisports Place Alfred Cramilly
 - Autorisation lancement marché à procédure adaptée – Maîtrise d'œuvre réhabilitation de la mairie
- G – Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale : Modification délibération 2023-004 du 17 janvier 2023 – désignation d'un membre du conseil municipal.
- H - Adressage : Dénomination voie située au 948 route de Neufchâtel

4. Rapports des commissions,
5. Questions et informations diverses.



La Maire,

Sylvie LAROCHE